



CANADIAN COUNCIL OF PROFESSIONAL ENGINEERS
CONSEIL CANADIEN DES INGÉNIEURS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Des recommandations générales en vue d'aider les personnes formées en génie à l'étranger

Le 14 mai, Charlottetown (Î.-P.-É.) – Un séminaire sur le travail au Canada, une base de données sur les diplômes reconnus en génie et un site Web complet à guichet unique ne sont que trois des 17 recommandations annoncées aujourd'hui par le Conseil canadien des ingénieurs et ses membres. Les recommandations font partie d'une initiative conjointe visant à aider les personnes formées en génie à l'étranger à s'intégrer à la profession d'ingénieur et à la main-d'œuvre canadiennes.

Les recommandations découlent d'une initiative à trois étapes intitulée *De la considération à l'intégration*, qui a permis d'aborder diverses difficultés associées à l'attribution de permis aux personnes formées en génie à l'étranger et à leur embauche. Les recommandations soulèvent les problèmes sans compromettre la sécurité publique ou les normes professionnelles. Ressources humaines et Développement des compétences Canada a entièrement financé cette initiative.

« Tous les Canadiens sont gagnants lorsque de nouveaux Canadiens peuvent trouver du travail dans leur profession », a souligné Joe Volpe, ministre de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. « Cette initiative appuie la façon dont le gouvernement du Canada aborde l'innovation et favorise l'apprentissage de manière à relever le défi national suivant : veiller à ce que les Canadiens possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour participer entièrement à l'économie axée sur le savoir. »

Le Conseil canadien des ingénieurs (CCI) gère le comité directeur du projet *De la considération à l'intégration*, qui compte des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des organismes de réglementation du génie, des employeurs, des organismes d'aide aux immigrants, des pédagogues, des ingénieurs et des personnes formées en génie à l'étranger elles-mêmes. Cette diversité des membres, le niveau de consultation et l'approche holistique avec laquelle les ingénieurs ont abordé le projet ont fait en sorte que le projet se démarque des autres initiatives du même genre.

« Nous savons que bien des immigrants qui ont des antécédents en génie veulent travailler dans ce domaine à leur arrivée ici », a fait remarqué Darrel J. Danyluk, P.Eng. et président du comité directeur du projet *De la considération à l'intégration*, « mais nous savons aussi qu'ils doivent faire face à des barrières linguistiques et culturelles, à des difficultés sur le marché du travail et à des problèmes d'accès à de l'information claire. Nous avons examiné chacun de ces points, en plus du processus d'attribution de permis en tant que tel. »

Parmi les autres recommandations, mentionnons les suivantes :

- Fournir aux personnes formées en génie à l'étranger un permis provisoire une fois qu'elles ont répondu à toutes les conditions d'obtention d'un permis, mis à part l'année d'expérience canadienne. De cette manière, les employeurs seront entièrement assurés des capacités techniques et en communication des personnes formées en génie à l'étranger.
- Mettre sur pied un programme de mentorat.
- Déterminer quels éléments du processus d'attribution de permis peuvent se dérouler à l'étranger, afin d'accélérer le processus après l'arrivée au Canada des personnes formées en génie à l'étranger.

« Le Canada a une réputation d'excellence dans le domaine du génie », a déclaré Saeed Ziaee, P.Eng., fondateur et gestionnaire de l'élaboration de produits au sein d'Intelligent Engineering Solutions Inc. (entreprise de recherche et de développement de Toronto spécialisée en instruments médicaux) et personne formée en génie à l'étranger en provenance de l'Iran. « En tant qu'immigrants ayant des antécédents en génie, nous voulons préserver cette excellence et contribuer à l'économie canadienne; ces recommandations nous aideront à le faire plus rapidement et à éliminer certaines complications. »

« Nous sommes très heureux que notre approche unique de cette question (longues consultations et comité directeur très représentatif) ait mené à une série de recommandations aussi pertinentes », a fait remarqué Marie Lemay, ing., chef de la direction du CCI. « Nous sommes impatients de les mettre en œuvre avec l'aide de nos partenaires, afin de faire une différence positive pour les personnes formées en génie à l'étranger. »

Lancé en janvier 2003, *De la considération à l'intégration* est un projet à trois étapes. À l'étape I, les travaux visaient à comprendre l'expérience des personnes formées en génie à l'étranger, à examiner les procédures d'attribution de permis des provinces et des territoires, et à apprendre des gens qui travaillent avec les personnes formées en génie à l'étranger et qui les embauchent. À l'étape II, le comité directeur a analysé l'information, déterminé les points à améliorer dans le processus d'intégration et amorcé la recherche d'un consensus auprès des intervenants à l'égard des solutions possibles.

À l'étape III, le comité directeur collaborera avec des intervenants clés en vue de mettre en œuvre les recommandations et d'élaborer des documents d'information connexes.

Le Conseil canadien des ingénieurs est le regroupement national des 12 associations/ordre provinciaux et territoriaux qui réglementent l'exercice du génie au Canada et attribuent des permis aux quelque 160 000 ingénieurs du pays.

– 30 –

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Robyn Osgood, Blueprint Public Relations
Tél. : (613) 237-7400, poste 25
Tél. cell. : (613) 863-2049

OU
Derek Johnston
Tél. : (613) 837-3377
Tél. cell. : (613) 794-1876